

La formación del Profesorado de Filosofía en la Enseñanza Media

Ponencias del
II Congreso
Internacional
de Milán

"RAPPORT" AUSTRIACO

Por el Prof. F. BRUNNER. (De Viena)

La formación de los futuros profesores de filosofía se encuentra ante un dilema bien conocido de todas las tentativas de vulgarización científica. La instrucción científica no produce nada de pedagogos, mientras que la preparación pedagógica corre el riesgo de comprometer el carácter científico del futuro trabajo del candidato.

Personalmente, creo que la formación científica prima la preparación pedagógica, las exigencias de la práctica veniendo más tarde.

En consecuencia, la preparación que nosotros discutimos, dependerá también de los planes de los programas escolares respectivos y de deberes especiales que les imponen a cada rama de la enseñanza.

Es posible que los programas de un país demanden a sus alumnos amplias conocimientos concretos; que los de otro país subrayen la importancia de la cultura general; las facultades deberían tener en cuenta al ofrecer a los futuros educadores los cursos y los ejercicios correspondientes. Aunque se busca en todas partes reconciliar los dos extremos, los países de Europa se distinguen bastante netamente los unos de los otros en lo que respecta a la importancia que les atribuyen a la primera o a la segunda tarea.

Como M. Dürrheim lo dijo ayer, los programas austríacos han sido redigidos por partidarios de la segunda tendencia, la de obtener la más grande influencia educativa apoyándose en los conocimientos no demasiado detallados. En la escuela secundaria la filosofía no la considera como su deber principal de añadir un nuevo cuerpo de conocimientos a la enorme cantidad de los que los alumnos ya habrían acumulado en los cursos de los años anteriores; se trata más bien de ampliar su horizonte, de hacerles buscar las bases de las ciencias de las que se ocuparon en el liceo. Se debe que los jóvenes se interesen en los principios o suposiciones filosóficas de las ciencias así como de las letras y de las artes.

¿Cómo preparar a aquel que será encargado de introducir a los chicos o a las jóvenes niñas ignorantes de esta especie de reflexiones?

Evidentemente, toda preparación será, de avance, inútil si el futuro profesor no dispone por sí mismo de una pequeña cantidad de este espíritu filosófico del que él es el sujeto en nuestra pregunta. Porque no se podrá jamás transformar en filósofos ni al burro de concurso ni al desbaratado sin que ellos ya estén dispuestos.

Para que esta condición sea cumplida, esto es lo que, al principio, podría ser considerado como la solución la más simple:

Que el estudiante siga todos los cursos necesarios, que se le asegure una buena instrucción científica; que él se ocupe de la historia de la filosofía; que él reúna, al fin, todos los conocimientos útiles y deseables; — pero que se le deje a su propia iniciativa el trabajo de refundir esta enciclopedia filosófica acumulada en su cerebro. Él se ocupará cuando las circunstancias se le pidan. Él tomará conocimiento de los primeros recomendados y de las ordenanzas de su programa escolar de aquel género que él sea, y, ayudado por su inteligencia y, más tarde, controlado por sus alumnos, él encontrará una solución adecuada. Un poco de tacto y de instinto pedagógico le harán encontrar la síntesis individual entre la ciencia y la práctica.

On pourrait aller encore plus loin: Est-il indispensable que le professeur de lycée qui veut enseigner la philosophie se procure les connaissances spéciales pendant ses années universitaires? A Vienne j'ai connu un proviseur qui, après avoir fait ses licences d'allemand et de français, s'est tellement intéressé à toutes les questions de la philosophie qu'il eut, finalement, une meilleure instruction philosophique que ses camarades qui avaient acquis la leur à l'université. C'était un des meilleurs professeurs de philosophie que j'aie connus. Hélas, on ne peut pas généraliser la conclusion à tirer de ce cas isolé. J'ai connu d'autres autodidactes qui, malgré la même prédilection étaient restés de déplorables dilettantes.

Il est donc impossible, en principe, de laisser la formation et le recrutement des professeurs au hasard; il vaut mieux qu'ils reçoivent leur instruction à la faculté et qu'ils passent des examens.

Mais pourrions-nous réellement confier au jeune professeur seul le devoir d'adapter la philosophie académique aux nécessités de l'enseignement secondaire? J'y consentirais avec plaisir si l'on pouvait placer à son côté un mentor individuel qui le guide pendant un certain temps. Ce gouverneur aurait à remplir un devoir délicat: Sa supériorité scientifique devrait être doublée de tact et du goût d'abnégation. Car il est difficile d'instruire son pareil en ménageant son indépendance et son amour-propre. Enfin ce guide ne préserverait pas non plus son candidat d'un échec total, au pis aller.

Vous m'approuverez, j'espère, si je prétends que c'est déjà à l'école supérieure que la préparation pédagogique devrait commencer. Où en sommes-nous, à cet égard, en Autriche?

Les professeurs de faculté font certains cours généraux, ils tiennent des séminaires. Du reste, ils poursuivent leurs recherches spéciales ce qui est leur bon droit. Leurs disciples enthousiasmés—si les précepteurs savent enthousiasmer—se transforment parfois même en sectateurs avant de quitter l'université. Ils arrivent à l'école secondaire, avides de prêcher aux nouveaux l'évangile auquel ils se sont convertis.

Je m'abstiens de critiquer cette espèce de formation. Son pire désavantage, c'est qu'elle a fait perdre à sa victime le contact avec la réalité dont elle aura urgemment besoin au lycée.

Puisque personne ne m'approuverait si je continuais de présenter des doléances, j'essaierai de faire quelques propositions que les facultés pourraient réaliser sans trop de difficultés.

Avant de se vouer entièrement à la philosophie, l'étudiant devrait s'occuper, si possible, de deux sciences spéciales de genres tout à fait différents. La licence d'anglais, p. e., pourrait être suivie d'une soi-disant "petite" licence de biologie ou de mathématiques, etc. Je ne m'entête pas à ce que ce soit une "licence"—il serait préférable de donner un autre nom à cet examen—mais il importe que le candidat se soit occupé de deux matières opposées dont l'une devrait appartenir au domaine des sciences et l'autre à celui des lettres ou vice versa. Le travail pour obtenir cette "petite" licence ne pourrait comprendre que le minimum des connaissances indispensables à la compréhension des problèmes philosophiques inhérent à cette discipline. On n'élargirait qu'avec précaution, p. e., les connaissances mathématiques acquises au lycée si un candidat choisissait les mathématiques comme science complémentaire. Les connaissances élémentaires reparaitraient sous un nouveau jour, elles seraient enseignées d'un point de vue supérieur. Pour mieux expliquer cette idée, je peux vous citer un petit livre qui a déjà entrepris ce travail: Otto Fladt? "Elementare Arithmetik vom höheren Standpunkt aus", l'arithmétique telle qu'elle se présente d'un point de vue élève. Dans son essai "The Study of Mathematics" Bertrand Russell recommande aussi de reprendre les éléments des mathématiques d'un point de vue supérieur. Il faudrait généraliser cette idée. L'essentiel de ma proposition consiste en ceci: L'étudiant devrait avoir découvert deux accès inégaux à la philosophie.

Permettez-moi encore une autre proposition, celle de montrer l'intérêt général et la convergence des sciences.

Les facultés auraient à organiser pour tous les auditeurs intéressés et surtout pour les philosophes, des conférences d'orientation sur les problèmes les plus actuels de certaines sciences. Je pense à l'anthropologue qui analyserait, p. e., la notion de la race, aux biologistes et aux économistes qui traiteraient, peut-être, la multiplication de la population mondiale en rapport avec les possibilités de l'agriculture et de l'industrie chimique, de la nourrir, etc.

Puis on devrait faire traiter le même sujet—du point de vue de toutes les sciences compétentes,—par les spécialistes dont les universités disposent abondamment. (Si la TSF a déjà réussi à organiser des séries de conférences en faisant collaborer les représentants de plusieurs sciences, l'université devrait en être capable, elle aussi.)

Le studio de Heidelberg avait invité théologues, physiciens, biologistes et chimistes à parler du thème: "Schöpfungsglaube und Evolutionstheorie", "Religion et évolutionnisme".

Qu'est-ce qu'on a déjà fait en Autriche pour améliorer la formation des licenciés de philosophie? A part les cours et les séminaires qu'ils doivent suivre avant de se présenter à l'examen final, ils doivent suivre un cours de vingt heures environ, s'occupant de l'histoire de l'enseignement de la philosophie, des programmes scolaires et de certaines questions pédagogiques et didactiques, propres à cet enseignement. L'intention est bonne, il faut le reconnaître, mais les résultats ne sont pas trop encourageants. En outre, les étudiants du 7^e semestre ont à assister à vingt heures de classes dans un lycée selon leur choix. Mais, en somme, c'est encore au hasard que l'on confie une partie essentielle de l'instruction des futurs professeurs.

Pourtant nous avons encore une dernière possibilité de préparer nos aspirants à la pratique de l'enseignement. Après la licence, mais avant de les nommer à un poste, on leur demande un stage de dix mois dans un lycée. Un ou deux professeurs les introduisent dans leur futur travail. Au commencement, les stagiaires les accompagnent quand ces professeurs, qui les mettront au fait de leur métier, vont dans leurs propres classes. Quelques semaines plus tard le stagiaire se trouvera, lui seul, devant sa première tentative pédagogique en faisant une leçon que son mentor aura préparée avec lui; au troisième trimestre son gouverneur pédagogique lui confiera enfin une de ses classes afin qu'il y travaille tout seul pour le reste de son stage.

C'est une bonne introduction pédagogique; combien l'instruction philosophique en profite, cela dépend de l'habileté du mentor; car, au fond, il n'a qu'un devoir pédagogique à remplir.

Le stage est complété par un séminaire qui rassemble tous les stagiaires sous la présidence d'un professeur de lycée que les autorités scolaires ont nommé. Celui-ci doit faire voir des leçons-modèle à ces aspirants, il organise des classes où l'un d'eux donne une heure de classe que les autres analysent et critiquent après etc. Evidemment, ce travail est aussi de nature pédagogique; ce professeur expérimenté n'est pas chargé de continuer les cours de faculté ou de les remplacer. La dizaine d'heures qui lui sont réservées n'y suffirait point du tout.

Donc les possibilités d'influencer les futurs professeurs ne sont pas très grandes, il est vrai; mais l'exemple vivant est d'un effet indéniable. Si les stagiaires sentent surgir dans leur âme l'obligation de s'occuper de nouveau de tout ce qu'ils savent déjà, quand ils comprennent la nécessité de recommencer leur travail, le stage aura eu du succès.

Au fond, toute éducation et toute formation devrait éveiller la volonté de l'individu de se former soi-même, elles devraient, conférer la surveillance de ce travail à la responsabilité morale de l'individu. Accepter volontairement cette responsabilité. C'est la condition préalable de toute culture et, également, de toute instruction philosophique et pédagogique.

Résumé des idées principales:

1) La formation des professeurs dépendra des particularités des programmes scolaires.

2) La formation scientifique ainsi qu'une partie de la préparation pédagogique sont à assumer par la faculté.

3) Les universités devraient organiser des conférences d'orientation traitant les problèmes les plus actuels de certaines sciences. D'autres auraient à montrer la convergence des sciences.

4) La formation pédagogique des professeurs de philosophie en Autriche: "Cours de pédagogie et de didactique spéciales de l'enseignement de la philosophie"; le stage des jeunes licenciés.

"RAPPORT" ALEMANN

Por el Prof. EDUARDO FEY

SOMMAIRE: La préparation des Professeurs à l'enseignement de la Philosophie.— Introduction des futurs Professeurs à l'enseignement de la Philosophie.—Préparation pendant les études universitaires.—Préparation de tous les Professeurs pour enseigner leurs matières en sens philosophique.—Formation spéciale des Professeurs de Philosophie.

Permettez-moi de vous dire dès l'abord que, dans la République Fédérale Allemande la situation relative a ce thème est compliquée parce que, dû à l'autonomie culturelle des différents Laender, les dispositions ministérielles diffèrent largement par rapport à l'enseignement de la philosophie.

La formation des futurs professeurs du second degré est divisée en deux parties —ce qui vaut pour tous les Laender—; la première partie des études s'effectue à l'Université, la seconde dans les "Anstalts seminaren" et "Studien seminaren" qui se trouvent en étroit rapport avec les Lycées, ce qu'on ne peut guère dire des Universités. Dans la première partie s'achève l'érudition scientifique des futurs enseignants du second degré, dans la seconde leur formation pédagogique, y compris la didactique et la méthodique des divers sujets pour lesquels ils se trouvent entraînés par leurs études universitaires.

Il s'ensuit que la formation des futurs professeurs est aussi divisée en deux par rapport à l'étude de la philosophie. Les études universitaires ne se trouvent pas bornées aux étudiants qui aspirent à l'autorisation d'enseigner la philosophie (*facultas docendi*) avec quelques peu de curieux qui s'y égarent et de passionnés qui s'y perdent, en addition. Presque tous les candidats au Professorat doivent s'occuper de matières philosophiques. Les Bundeslaender ont établi—cette fois encore à l'unanimité—un examen préliminaire (Vorexamen) qu'on passe généralement entre le 6^e et le 8^e semestre d'études, au plus tard en même temps avec l'examen principal. Mais on n'est pas d'accord quant à la place que devrait occuper la philosophie dans cet examen préliminaire. En Baden-Wurtemberg, la philosophie en est le sujet unique. Les dispositions d'autres Laender accordent un choix de matières, de manière que le candidat peut décider s'il veut subir cet examen en philosophie ou en pédagogie. Troisième solution du problème, et la plus fréquente: deux parties de l'examen, l'une réservée à la philosophie, l'autre à la pédagogie (une demi-heure pour l'examen oral dans chacun des deux disciplines).

Quelles sont les exigences auxquelles le candidat doit satisfaire? Nous citons ici dessous les dispositions pour le "Philosophicum" dans le Land Baden-Wurtemberg:

"Connaissances relatives aux fondements philosophiques des disciplines que le candidat a choisies pour ses études spéciales;

Connaissances précises d'un philosophe largement reconnu ou d'un grand problème de la philosophie dans son développement historique. La connaissance d'un philosophe doit être basée sur l'étude de ses oeuvres principales."

Presque dans tous les Laender, on demande au minimum la lecture d'un livre important de la philosophie. Sur l'étendue et l'intensité de la lecture, les opinions diffèrent aussi fortement que du degré de connaissances historiques qu'on croit indispensables. En général, on exige que les candidats soient en état de donner aux ouvrages qu'ils ont lus, la place qui leur est dûe dans l'histoire de la philosophie, et de les interpréter d'après l'esprit de l'époque à laquelle ils appartiennent.

En partie, on prend égard aux autres disciplines dans lesquelles le candidat fait ses études; en partie, on néglige cette relation. Car ni tous les professeurs d'Universités ne sont à même d'établir les contacts avec les études spéciales des candidats, ni tous les candidats ne savent approfondir leurs études dans le sens philosophique, de façon à réunir leurs études philosophiques avec leurs études spéciales et à en former une unité. L'étudiant de l'histoire, par exemple, devrait à la rigueur s'occuper de la philosophie de l'histoire, l'étudiant de langues vivantes ou classiques devrait étudier la philosophie du langage. Mais c'est ce à quoi on ne peut pas s'attendre, vu que le candidat peut être un bon représentant de ses disciplines spéciales, sans en connaître la dimension philosophique.

Est-ce vrai? Est-ce qu'un professeur peut vraiment être considéré comme un représentant digne de sa discipline, s'il ne sait rien des questions méthodologiques et épistémologiques qui y adhèrent? Voilà la signification de la "Vorpruefung" (examen préliminaire) mise en question! Elle a comme but d'orienter dans le sens philosophique tous les étudiants qui se préparent au professorat, pour les lettres en état de traiter, dans l'enseignement de l'École, une matière quelconque de leurs études spéciales sous le point de vue de la philosophie.

Est-il illusoire aujourd'hui d'atteindre ce but, vu la divergence énorme des disciplines scientifiques—ou, au contraire, n'est ce pas exactement cette divergence—là qui nous oblige à assurer la formation scientifique et, en même temps, personnelle des jeunes gens, en commémorant, dans nos efforts comme enseignants et comme éducateurs, les bases philosophiques de chaque science?—"Ut desint vires tamen est laudanda voluntas."

Jusqu'ici, j'ai parlé de l'examen préliminaire obligatoire pour tous les candidats qui aspirent au professorat. Abordons maintenant l'examen principal en philosophie! Ceux qui se proposent d'enseigner la philosophie dans les Lycées, doivent s'y préparer, mais le nombre n'en est pas grand, et les Bundeslaender ne sont pas d'accord par rapport à cet examen. Il y en a qui se refusent d'insérer la philosophie dans le cadre des disciplines admises à l'examen principal; et pour ceux qui l'admettent, il y a de larges différences dans la manière de la traiter. Nous citons encore une fois les dispositions pour le Land Baden-Wuerttemberg:

- 1.) Connaissance approfondie des problèmes principaux de la logique, y compris la méthodologie, la théorie de la connaissance, la morale et la métaphysique;
- 2.) Connaissance détaillée des grands courants de l'Histoire de la philosophie;
- 3.) Connaissance intime d'un grand système philosophique, basés sur l'étude des textes originaux,—ou d'un problème philosophique important et de son développement dans l'histoire de la philosophie."

Je viens de dire que le nombre de ceux qui aspirent à la *facultas docendi* en philosophie, est assez réduit, ça se comprend, quand on se rend compte que les chances d'enseigner cette discipline, ne sont pas grandes. Il y a bien des Lycées ou la philosophie ne se range pas parmi les disciplines qui sont enseignées, et dans les autres Lycées, on n'a mis à leur disposition que deux leçons par semaine au maximum.

De cette manière, il n'est guère possible de donner un cours cohérent et systématique.

La conséquence de cette état de chose est qu'on ne peut guère rassembler les expériences pratiques indispensables pour jeter la base d'un plan d'études obligatoire.

Il se pourrait que, de cette manière, surgisse un cercle diabolique, car, d'une part, on pourrait différer l'organisation pratique et systématique de l'enseignement de la philosophie jusqu'à l'édition de programmes officiels; de l'autre part, on ne créerait pas les conditions nécessaires pour établir ces programmes, c'est-à-dire les possibilités de faire des expériences pratiques dans cet enseignement. Récemment, le Land Nordrhein-Westfalen a donné la chance d'introduire un cours de six leçons, distribuées aux deux dernières années des études scolaires. Cependant ce cours est, à libre choix des élèves, ce qui veut dire qu'il n'est pas obligatoire et n'atteint pas ceux des élèves qui, peut-être, en auraient besoin le plus. Nous espérons quand même que cette base suffira pour développer des programmes qui pourraient servir de modèle à des tentatives ultérieures et, en fin de compte, à l'introduction définitive de l'enseignement de la philosophie dans les programmes des Lycées allemands.

Après cette digression, permettez-moi de parler de la formation des futurs professeurs dans les "Anstaltsseminarën", la seconde au "Studienseminar". Dans la première, il s'agit avant tout d'introduire les jeunes collègues dans la pratique de l'enseignement; dans la seconde, on s'occupe de la théorie de l'enseignement (didactique et méthodique), ce qui ne veut dire ni que, dans la première, on ne traite pas des problèmes théoriques, ni que, dans la seconde, on néglige la pratique de l'enseignement. En tant que les candidats, ont acquis à l'Université la *facultas docendi* de philosophie, le "Anstaltsseminar" tâchera de leur donner les moyens d'enseigner la philosophie et de continuer leurs études en les élargissant sous les points de vue didactique et méthodique. Il s'agit de savoir quels sujets philosophiques (quels textes) sont les plus aptes à introduire le jeune esprit des élèves dans le domaine de la philosophie — le problème principal de la didactique —, et comment leur faciliter cette introduction — problème principal méthodique.

Ce qu'il me semble, il y a trois formes d'enseignements de la philosophie:

- 1) Discussion d'un problème philosophique entre le maître et ses élèves; c'est ce que nous sommes habitués à appeler "Problem-Unterricht".
- 2) Conférence du professeur (ou rapport préparé par un élève);
- 3) Lecture. Quant à la lecture, il s'élève le problème de l'interprétation du texte philosophique. Comment faire pour établir le contact entre les jeunes esprits et l'esprit de l'auteur, sans simplifier indûment ce que le philosophe dit?

Il dépendra largement de l'initiative du "Fachleiter fur Philosophie" (Professeur représentant la philosophie dans le Studienseminar), s'il borne son activité aux jeunes collègues avec la *facultas docendi* philosophique, ou s'il l'étend sur tout le "Seminar", pour influencer tous les candidats dans le sens philosophique. Ainsi, il pourrait continuer les efforts qui ont été faits à l'occasion du "Vorexamen" (examen préliminaire) de l'Université.

Je renonce à expliquer pourquoi la formation philosophique nous paraît être un urgent besoin de notre temps, avant tout, pour les jeunes professeurs qui entrent dans l'enseignement du second degré. Nous éprouvons ce besoin d'autant plus que nous manquons de l'enseignement philosophique presque totalement, du moins dans la forme assurée par une longue tradition, telle qu'il se présente dans les pays romans. Dans la forme telle que nous l'avons actuellement dans la Bundesrepublik, il ne peut en aucune façon remplir la grande tâche que nous lui assignons. C'est pourquoi nous croyons qu'il est de notre devoir de collaborer à terminer l'état d'improvisation où il est, et de lui donner la forme d'un cours réglé et systématique d'après des idées préconçues qui se trouvent à la hauteur de la situation actuelle aussi bien que de l'héritage millénaire qui nous est parvenu.

Resumé des idées principales:**Problèmes les plus importants:**

- 1) Caractère des études universitaires.
 - a) pour tous les étudiants qui aspirent au professorat du second degré: —Les études des différentes matières scientifiques devraient se développer de manière à mettre les étudiants en état d'ouvrir leurs cours à des questions philosophiques;
 - b) pour les étudiants de philosophie: —Les études philosophiques devraient se développer de manière à les mettre en état d'influencer, par l'enseignement de la philosophie, la formation des jeunes esprits en sens philosophique;
 - 2) *Continuation des études philosophiques* après la fin des études universitaires.
 - 3) *La préparation didactique et méthodique* de l'enseignement de la philosophie:
 - 4) *Les difficultés pour l'enseignement de la philosophie* dans la Bundesrepublik.
- qui résultent du fait que les Programmes des Laenders diffèrent largement quant à cet enseignement dans les Lycées allemands.

"RAPPORT" ITALIANO

Por el Prof. MARIO DEL PRA

(De la Universidad de Milán)

1. En Italie, la philosophie est enseignée parallèlement à l'histoire dans les lycées classiques et scientifiques et parallèlement à la pédagogie dans les écoles normales primaires. La préparation des professeurs d'histoire et de philosophie pour les lycées a lieu à la faculté des Lettres et philosophie; pour les professeurs de philosophie et pédagogie, cette préparation a lieu à la faculté de l'École Normale supérieure. Les professeurs de philosophie sont à peu près 1300 en Italie et sont ainsi répartis: les professeurs de philosophie qui ont une chaire dans les écoles de l'Etat sont environ 850, les professeurs chargés de cours dans les mêmes écoles sont à peu près 300 et environ 150 enseignent dans des écoles privées.

Les professeurs de philosophie et pédagogie dans les écoles normales sont au total environ 850; plus de 400 ont une chaire de philosophie, un peu moins de 200 sont chargés de cours et 300 enseignent dans des écoles privées. Les licenciés en philosophie de la faculté des Lettres et philosophie sont environ 400 par an. Les licenciés en pédagogie de l'École Normale supérieure sont 600 par an.

L'excédent de licenciés par rapport au nombre de ceux qui seront requis par l'enseignement est évident, surtout dans les écoles normales primaires: ceci explique la vaste désoccupation qui existe parmi les professeurs de philosophie et de pédagogie et la recherche de la part de ces derniers d'activités qui diffèrent de l'enseignement. En prévision d'une remarquable expansion de l'école secondaire dans les prochaines années (expansion qui a été calculée sur la base des exigences générales de l'expansion culturelle qui comprend une augmentation de 55 % du nombre actuel des professeurs dans les écoles secondaires) on arriverait en 1975, à employer 2000 professeurs de philosophie et d'histoire, et 1300 professeurs de philosophie et pédagogie; toutefois même en examinant la question sous cet angle optimiste, le nombre actuel des licenciés reste également excessif.

2. Nous examinerons principalement la préparation des professeurs de philosophie dans les lycées. Quant aux professeurs de philosophie et pédagogie dans les écoles nor-

males, nous rappellerons qu'il existe une tendance à l'élimination de l'école normale en tant que cours indépendant d'études, car il faut relever dans sa structure actuelle un manque de résultats valables et d'efficace préparation professionnelle. La suppression de l'école normale primaire entrainerait celle de l'école normale supérieure, créée pour recevoir les élèves des écoles primaires. Une licence de pédagogie resterait valable, n'étant toutefois orientée à l'enseignement de la pédagogie dans les écoles secondaires. L'examen de la situation actuelle des études de pédagogie dans les écoles normales supérieures nous amène: a) à juger positivement les cours triennaux de pédagogie et de philosophie. b) à déplorer que l'enseignement de la psychologie ne soit envisagé que comme cours complémentaire ou annuel, à relever le poids excessif accordé, dans les enseignements fondamentaux, aux sujets de culture générale (tels que le latin, l'italien, l'histoire et la littérature moderne, matières toutes biennales), au détriment des sujets spécialisés. Les observations que nous ferons successivement et qui se rapportent à la licence en philosophie de la faculté des Lettres et philosophie, peuvent être également faites pour la licence en pédagogie.

3. Au sujet de la préparation des professeurs de philosophie dans les lycées, il faut remarquer: a) qu'il est nécessaire de réexaminer l'accouplement actuel de l'enseignement de la philosophie et de l'histoire car la préparation atteinte par l'élève de philosophie en histoire est habituellement très insuffisante et les études historiques acquièrent une complexité et une indépendance de plus en plus grandes. Deux solutions seraient acceptables: la séparation de la licence en philosophie de celle en histoire et par conséquent de la préparation du professeur de philosophie de celle du professeur d'histoire, ou encore la réalisation chez l'étudiant de philosophie d'une préparation suffisante même en histoire. b) que la division actuelle en 19 matières est trop dispersive. Il faut que la formation se réduise à un nombre plus limité de matières spécialisées auquel s'ajoute un nombre très réduit de sujets complémentifs choisis selon un plan unitaire et organique. Ceci comprend l'élimination de l'enseignement de l'italien et du latin considérés comme matières fondamentales obligatoires, l'introduction d'une période de trois ou quatre ans pour les matières choisies, une liberté supérieure de l'élève dans la formation d'un plan d'études qui implique la suppression d'une séparation rigide entre les matières obligatoires et celles complémentaires, le contrôle direct du professeur sur la détermination d'un plan d'études, l'institution pour toutes les matières de spécialisation au choix d'épreuves écrites, d'entretiens, d'exercices pratiques et de recherches dans les Instituts. c) qu'il faut considérer en particulier, la nécessité d'une formation professionnelle à travers des cours propédeutiques offrant de vastes perspectives historiques ou à travers des cours didactiques obligatoires de pédagogie et de philosophie, ou encore à travers de nombreux exercices pratiques. d) qu'il est nécessaire de relier la formation philosophique à une branche particulière de la culture, qui ne doit pas forcément s'identifier avec la culture philosophique et littéraire. L'étudiant de philosophie doit pouvoir se documenter sérieusement sur la culture scientifique, physique-mathématiques, scientifique-biologique ou bien sur la culture sociologique, historique, etc., bref sur toutes les branches de la culture qui pourront lui offrir un domaine concret d'études et qu'il pourra efficacement approfondir au cours de son activité de professeur de lycée. Un étudiant ne pourra examiner à fond qu'une seule de ces branches mais une fois choisie, elle devra être sérieusement approfondie. A ce sujet il faut remarquer que l'accouplement de la philosophie et de l'histoire dans l'enseignement secondaire supérieur impliquerait nécessairement le choix du terrain historique comme domaine devant être approfondi; ceci rendrait l'enseignement philosophique trop restreint ou incapable de liens, dans les différentes situations, avec les nombreuses branches culturelles de l'enseignement secondaire supérieur. Pour mettre en relief la

nécessité de la connaissance approfondie d'un secteur particulier de la culture chez l'élève, il avait été précédemment envisagé que la licence en philosophie ne soit accordée que comme seconde licence aux élèves pourvus antérieurement d'une licence en quelque autre matière.

4. Pour garantir une sérieuse préparation universitaire des professeurs de philosophie et de pédagogie, il faut modifier les conditions actuellement suffisantes à l'admission aux concours pour les chaires de philosophie et d'histoire dans les lycées, et de philosophie et pédagogie dans les écoles normales primaires. En particulier, il faudrait empêcher que les professeurs licenciés en d'autres matières et les professeurs de pédagogie des écoles normales supérieures prennent part aux concours; seuls les professeurs licenciés des écoles normales supérieures pourront se présenter aux concours pour les chaires dans les écoles normales primaires.

5. Les professeurs des écoles supérieures en général ont aussi besoin d'une formation philosophique, même seulement complète: et non seulement les professeurs des matières littéraires ou classiques mais aussi les professeurs de sciences, de mathématiques et de physique. Pour obtenir ce résultat, qui aujourd'hui n'est atteint que partiellement parmi les étudiants des Lettres, on peut envisager deux possibilités: faire suivre aux universitaires des différentes facultés, qui ont l'intention d'enseigner, des cours de philosophie tenus dans les universités des Lettres et philosophie, ou dans toutes les universités. A présent la seconde solution est en partie acceptée: on est en train de créer une chaire de philosophie de la science à la faculté des sciences. En général on peut remarquer que l'union d'un ensemble organique des études des différentes chaires philosophiques renforce l'efficacité éducative de chacune d'elles, même si elle risque de détacher les enseignements philosophiques spécialisés des respectifs domaines de recherche (ex. la philosophie de la science de la réelle recherche scientifique). D'autre part, le lien étroit qui existe dans les enseignements philosophiques spécialisés et les différents domaines de recherche, dont la répartition des chaires philosophiques dans les différentes universités est le témoignage, ce lien donc peut entraver négativement l'autonomie philosophique des enseignements mêmes. Toutefois la situation actuelle est très imparfaite à ce point de vue. En dehors de la faculté des Lettres et philosophie, il n'existe, en tant qu'enseignement philosophique généralisé, que celui de la philosophie du droit à la faculté de jurisprudence.

Résumé des idées principales.

Problèmes plus importants:

1. Le nombre actuel des licenciés en philosophie et en pédagogie est-il considéré excessif ou non par rapport au nombre des professeurs requis par l'école secondaire supérieure, même en envisageant le nouveau développement projeté?
2. Faut-il maintenir ou séparer l'accouplement de l'histoire de la philosophie?
3. L'existence d'une intégration de la formation philosophique avec la connaissance réelle d'un domaine particulier de la culture est-elle considérée juste?
4. Quelle est la meilleure voie pour atteindre la connaissance d'un domaine particulier de la culture, du point de vue de la troisième question?
5. Considérez-vous utile l'intégration de la culture philosophique pour les licenciés des autres facultés qui désirent se consacrer à l'enseignement.

"RAPPORT" SUIZO

Par el Prof DANIEL CHRISTOFF
(De la Universidad de Lousana)

La philosophie ne saurait demeurer un enseignement isolé. Souvent elle fait figure de couronnement, de synthèse, voire de juge des études. Mais les sciences et les lettres peuvent conduire naturellement à la philosophie si les maîtres de ces disciplines savent intégrer leur enseignement à une conception de l'homme.

Que lycées et gymnases fassent place ou non à des cours de philosophie proprement dits, il importe plus que jamais de préparer les maîtres de toutes disciplines à traiter leur matière dans un esprit philosophique. La multiplicité des domaines d'enseignement suscite un besoin croissant de synthèse, de classement, d'orientation, alors que la place de la culture générale au cours de la formation des médecins et des juristes, des ingénieurs ou des économistes diminue relativement. L'évolution des sociétés, les populations toujours plus nombreuses, réclament un progrès des sciences humaines, de l'organisation et des techniques et imposent des solutions d'urgence qui peuvent faire négliger les traits fondamentaux de la personne humaine.

Toutes ces circonstances font apparaître la nécessité d'une formation plus philosophique et plus homogène des futurs étudiants de toutes facultés, formation commune, mais qui respecte la liberté requise, formation qui gagnerait à la préparation philosophique commune des maîtres de diverses disciplines.

Or, dans les conditions présentes, les maîtres de l'enseignement secondaire reçoivent à l'Université des formations distinctes et souvent divergentes; d'autre part, seules les Facultés des Lettres donnent—souvent à une partie seulement des candidats—un enseignement, d'ailleurs partiel, de philosophie. Enfin, aucun de ces enseignements n'a vraiment le sens, croyons-nous, quant aux programmes du moins, d'une préparation pédagogique.

Si les maîtres de lycée ont une formation philosophique commune, c'est (outre d'éventuels essais de studium générale) à l'enseignement secondaire qu'ils le doivent, du moins dans certains pays; parfois, d'ailleurs, en France par exemple, cet enseignement—assuré sur la tradition et l'expérience—diffère dans les classes parallèles de philosophie, de mathématiques élémentaires ou de sciences expérimentales (la logique ou la méthodologie des sciences, et la morale, formant alors la partie commune). Cette formation commune des gymnases ou lycées est d'ailleurs essentielle pour notre but même: Elle seule permettrait à l'Université une certaine préparation philosophique des futurs maîtres.

Il est compréhensible, en effet, que dans les Facultés le sérieux des études paraisse en raison directe de la spécialisation, laquelle peut amener à ne voir que dilettantisme dans les "idées générales". Aussi le moment favorable pour une préparation philosophique commune paraît-il se placer avant ou après les cycles d'études universitaires de sciences et de lettres, c'est-à-dire soit dans l'année propédeutique qu'il est question d'instaurer, soit au cours du cycle de formation professionnelle.

Un enseignement de philosophie réunirait les candidats à l'enseignement secondaire pour le plus grand bien de l'école. Mais cet enseignement doit-il être identique pour les futurs maîtres de mathématiques, de sciences naturelles, de lettres, de grammaire, d'histoire? Faut-il avertir chacun des problèmes qui ne paraissent pas de son domaine propre, ou amener chacun à partir de sa science pour retrouver les problèmes de l'homme? La difficulté fait voir du moins que cet enseignement ne saurait être fait d'apercus.

mais d'une orientation soignée et de quelques cours solides. La philosophie ne doit pas seulement ouvrir des horizons, mais les maintenir ouverts pour toute une vie d'enseignement; pour cela, et pour éviter le dilettantisme, il faut établir un rapport plus étroit entre les disciplines spéciales et les problèmes de l'homme.

Il semblerait d'abord que l'étude de l'histoire de la philosophie, ou plutôt de quelques grands systèmes, soit l'expédient le plus simple; mais il faut alors, pour chaque sorte de maîtres, trouver au moins les textes en rapport avec les disciplines spéciales. Ce programme peut s'accompagner de quelques vues sur l'histoire des sciences, sur l'histoire des problèmes moraux et politiques, qui manquent souvent aux spécialistes les plus avertis de la grammaire ou de la physique. Une préoccupation commune sera aussi le classement et l'ordre des problèmes scientifiques, leurs modifications, leur sens philosophique et d'autre part l'éthique, spécialement celle des techniques et de la connaissance. Ce sont de tels problèmes qui ramèneront à l'anthropologie, à l'étude de la condition de l'homme, de ses valeurs, de son comportement, de sa destinée, enfin à l'épanouissement philosophique qu'on jugera possible.

Qui, enfin, serait chargé, à l'Université, de cette formation philosophique des jeunes maîtres? Si ce sont des professeurs de philosophie, il faut qu'ils soient assez informés de l'état présent des questions spéciales et dans ce domaine, un très grand effort est encore nécessaire pour que les spécialistes fassent, pour leurs pairs, le point de leurs recherches présentes. Si ce sont des professeurs de sciences ou de lettres, il serait désirable qu'ils aient assez de contacts avec les philosophes. Des échanges de vue plus fréquents, et des organes pour ces échanges—périodiques, bulletins, entretiens réguliers, congrès—des moyens d'information aisés et multiples sont ici nécessaires.

Ces quelques indications restent ici très générales à cause de l'extrême variété des traditions et programmes scolaires de tous nos pays; bien que les nécessités du temps présent soient les mêmes pour tous, on ne peut résoudre les problèmes évoqués que dans un cadre donné et dans une situation concrète. Les réserves que l'enseignement de la philosophie suscite dans bien des pays proviennent encore en partie de la diversité des traditions religieuses et de la crainte du dogmatisme, voire de toute espèce de propagande. Les philosophes—que tout a toujours entraînés à résoudre ces difficultés—ne souriront pourtant pas de ces malentendus; ils n'oublieront pas que l'enseignement ici discuté ne doit justement pas former des philosophes, et ne devrait pas exposer à former des demi-philosophes... Aussi une grande souplesse d'adaptation est-elle souhaitable. Mais, pour notre part, si l'on travaille à créer les moyens nécessaires, nous avons confiance dans l'expérience de ceux qui se préparent à cette tâche.

Résumé des idées principales.

Problèmes ou Thèses plus importants :

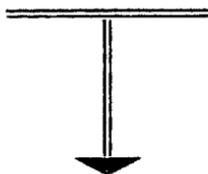
1. Que la philosophie fasse ou non, dans les gymnases, l'objet d'un cours distinct, il est en principe désirable de préparer les maîtres de lettres et de sciences "à présenter leurs matières dans un esprit philosophique".
2. Cet esprit sera sans doute défini de façons diverses, mais on peut admettre que les problèmes de l'homme—de son être, de son unité, de ses pouvoirs, de ses insuffisances—se retrouveront d'une manière ou d'une autre dans ces définitions, et qu'ils en formeront un point commun.
3. Une préparation commune des maîtres de lettres et de sciences, sur ce point, aurait l'effet heureux de les réunir pour une partie importante de leur formation.
4. Cette préparation ne peut se faire pendant le cycle des études proprement dites de sciences ou de lettres, mais aussitôt avant—pendant l'année propédeutique (ou le "studium generale") qu'il est parfois question d'instituer—ou bien aussitôt après—pendant le cycle de formation pédagogique qui suit les études.

5. Cette formation philosophique des futurs maîtres doit elle être confiée à des professeurs de philosophie ou bien à des professeurs de sciences ou de lettres? Quel qu'il en soit, une information réciproque aisée, et une entente sont nécessaires à ce degré, avec tous les moyens que cela comporte.

6. Le point de départ pour un tel enseignement pourrait être trouvé dans les problèmes de l'éducation—ou bien dans les problèmes de méthodes des sciences, de l'histoire, de la philosophie, de la linguistique (éventuellement dans l'histoire de ces sciences)—ou encore dans un cours d'histoire de la philosophie, à la rigueur. De là, on peut, par les problèmes de l'éthique des sciences et des techniques, conduire aux problèmes de l'anthropologie philosophique et de la métaphysique.

Tout en s'efforçant de constituer un cours commun, on veillera à choisir, pour les maîtres de disciplines différentes, des exemples et des textes appropriés à leurs propres disciplines, sur un certain nombre de points au moins.

editorial



BELLO

EDICIONES DE OBRAS DE TEXTO

Dirección comercial:

Barcas, 5 y Grabador Esteve, 29
Teléfonos 21 28 00 y 22 77 29

V A L E N C I A